

DE : Monsieur Jean-François Roberge
Ministre responsable de la Francophonie canadienne

Le 23 avril 2025

TITRE : Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

En mars 2022, le gouvernement du Québec adoptait la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne – *Pour une francophonie forte, unie et engagée* (Politique), dans la foulée de plusieurs actions significatives en matière de soutien au français au Québec et au Canada. Cette Politique, la troisième du genre après celles de 1995 et 2006, était accompagnée d'un Plan d'action qui couvrait les exercices financiers 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

Le Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2022-2025 (Plan d'action 2022-2025) comportait 75 mesures et impliquait la participation directe d'une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux (MO), de même que celle de plusieurs organismes de la société civile du Québec et de la francophonie canadienne, porteurs de certaines mesures. Le ministère de la Langue française (MLF), et plus particulièrement la Direction de la francophonie canadienne, coordonne la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action 2022-2025, tout en étant responsable de plusieurs mesures.

Le Plan d'action 2022-2025 a pu être mis en œuvre grâce à une mesure budgétaire totalisant 8 M\$ sur trois ans, soit 2 M\$ pour l'année de démarrage, puis 3 M\$ pour les deux années suivantes. Cette somme s'ajoutait aux budgets existants en francophonie canadienne (16 M\$), pour un investissement gouvernemental total d'environ 24,3 M\$ sur trois exercices financiers.

2- Raison d'être de l'intervention

Le Plan d'action 2022-2025 est arrivé à échéance le 31 mars 2025. Il a permis au Québec d'appuyer le rayonnement du français dans tout le Canada ainsi que d'enrichir et consolider ses relations avec les communautés francophones et acadiennes. Les liens entre le Québec et la francophonie canadienne se sont considérablement renforcés.

Après trois années de mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025, les MO du gouvernement du Québec ainsi que leurs partenaires de la francophonie canadienne souhaitent poursuivre leurs collaborations. Les actions réalisées ont porté leurs fruits et leurs responsables désirent solidifier leurs partenariats.

Le Plan d'action 2025-2028, en soutenant la continuité des initiatives du plan précédent, appuie la progression vers l'atteinte des objectifs définis par la Politique.

Il est proposé de consolider le Plan d'action actuel en se concentrant sur la pérennisation de ses mesures majeures et l'actualisation d'un nombre restreint de mesures.

La proposition de mise à jour s'appuie sur les constats généraux tirés de l'exercice de reddition de compte du Plan d'action 2022-2025, dont voici un aperçu :

- Plus de 90 % des mesures prévues au Plan d'action sont réalisées;
- La mobilisation de l'appareil gouvernemental québécois en faveur du rapprochement avec les communautés francophones et acadiennes est bien engagée. En plus du MLF, l'engagement de certains MO (les ministères de la Culture et des Communications, de l'Enseignement supérieur et celui de l'Éducation, le Secrétariat à la jeunesse, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le Conseil des arts et des lettres, la Société de développement des entreprises culturelles, les Offices jeunesse internationaux du Québec, l'Office québécois de la langue française, les Bureaux du Québec au Canada du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes) est plus marqué;
- Le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) et sa notoriété ont été renforcés et sont reconnus par les partenaires qui font de plus en plus appel au Centre;
- La mise en œuvre des actions phares de la Politique, qui se veulent des marqueurs importants, sur le long terme, de la nouvelle ère des relations entre le Québec et la francophonie canadienne, est très bien engagée :
 - Mobilisation franco, une rencontre annuelle de maillage et d'incubation de projets rassemblant des dizaines d'organismes du Québec et d'ailleurs dans la francophonie canadienne, en sera à sa 4e édition en mai 2025;
 - La Journée québécoise de la francophonie canadienne, instituée par l'Assemblée nationale, promeut et célèbre au Québec la vitalité des communautés francophones et acadiennes de partout au Canada et la solidarité avec le Québec;
 - Plusieurs actions majeures portées par des partenaires de la société civile, en particulier par les organismes sectoriels pancanadiens, sont de grandes réussites et contribuent de façon structurante et durable au rapprochement des Québécois et des francophones qui vivent ailleurs au Canada.
- Le renouvellement des ententes avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Société Nationale de l'Acadie permet à celles-ci de revoir entièrement leur stratégie de présence au Québec, de valorisation de la francophonie canadienne et de l'Acadie au Québec et de collaboration avec les MO sectoriels et les organismes québécois.
- La réputation et l'influence du gouvernement du Québec en matière de promotion et valorisation de la langue française ont augmenté dans les communautés francophones

et acadiennes au Canada. La congruence des actions et du discours a contribué à la crédibilité du gouvernement du Québec et a permis de créer des alliances stratégiques dans des dossiers majeurs, notamment celui de la modernisation de la Loi sur les langues officielles fédérale;

- La collaboration intersectorielle entre les grands partenaires a été renforcée, ainsi que les synergies avec les priorités du gouvernement au Québec, par exemple en matière de découvrabilité et de sciences en français;
- Les partenariats établis au fil du temps avec plusieurs organismes de la société civile permettent de suivre de façon continue plusieurs enjeux sectoriels et transversaux, de rester à l'affût des réalités du terrain et d'être réactif et même proactif lorsque nécessaire;
- Le suivi des dossiers de francophonie canadienne permet de bonifier la réflexion autour de la promotion et de la valorisation de la langue française au Québec, surtout depuis l'intégration des mandats de francophonie canadienne au MLF.

3- Objectifs poursuivis

Le Plan d'action 2025-2028 se base sur le bilan du plan précédent, sur les échanges réguliers avec les partenaires principaux et les MO de même que sur les discussions tenues lors des rencontres de gouvernance de la Politique en matière de francophonie canadienne (mécanisme de gouvernance).

Ces consultations ont permis de définir les objectifs du Plan d'action 2025-2028 qui procèdent directement des orientations de la Politique :

- Accroître l'utilisation du français et la visibilité des cultures francophones au Canada;
- Favoriser le rapprochement entre les Québécoises et les Québécois et les francophones d'ailleurs au Canada.

4- Proposition

Les principes ayant guidé la préparation du Plan d'action 2025-2028 sont les suivants :

- Poursuite de l'action du gouvernement en matière de francophonie canadienne;
- Simplification du Plan d'action;
- Consolidation et regroupement des actions (regroupement d'actions liées au même secteur consolide l'intervention et mène à des résultats plus probants tout en allégeant la bureaucratie) et mise en valeur de l'essentiel;
- Optimisation des ressources.

L'application de ces principes a permis d'aboutir à un Plan d'action 2025-2028 de 23 mesures qui s'articulent autour de 5 axes, à savoir :

1. Renforcer le rôle de partenaire du gouvernement du Québec et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne;
2. Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques;
3. Consolider les partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et avec la Société Nationale de l'Acadie;
4. Pérenniser les actions phares de la Politique et du Plan d'action 2022-2025;
5. Affirmer les priorités gouvernementales : mobilité, connaissance mutuelle et découvrabilité.

Les trois thématiques transversales prioritaires (mobilité, connaissance mutuelle et découvrabilité) se déclinent dans de nombreux secteurs, en particulier la culture, l'éducation (petite enfance, primaire et secondaire), l'enseignement supérieur, incluant la recherche, le développement économique.

5- Autres options

Trois scénarios ont été proposés, dont l'un impliquait notamment la suppression de certaines mesures ou une réduction significative de leur portée.

6- Évaluation intégrée des incidences

La Politique du Québec en matière de francophonie canadienne et les Plans d'action qui permettent de concrétiser ses orientations s'inscrivent dans une perspective particulière, celle de la responsabilité du gouvernement du Québec à l'égard de la promotion et de la valorisation de la langue française au Canada, responsabilité qui a été affirmée notamment dans les précédentes politiques en matière de francophonie canadienne et reconnue dans la Charte de la langue française.

Puisque la situation du français dans l'ensemble du Canada est fortement susceptible d'avoir un impact sur le poids politique, social et culturel des francophones, incluant les Québécois, au sein de la fédération canadienne, l'intervention du gouvernement auprès des communautés francophones et acadiennes se fait dans l'intérêt même du Québec.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

Le suivi assidu du Plan d'action 2022-2025 avec l'ensemble des collaborateurs et partenaires a contribué à broser un portrait actualisé des partenariats entre le Québec et la francophonie canadienne. Comme prévu dans la Politique, six comités de gouvernance se sont tenus à l'automne 2024, autour de chacune des dimensions de la vie en français, lesquelles sont, pour rappel : Grandir et apprendre en français; Vivre et s'épanouir en français; Communiquer, s'informer et se divertir en français; Travailler et faire des affaires

en français; Créer et transmettre des savoirs en français; et Créer en français, faire rayonner et diffuser la culture francophone.

Ces échanges et consultations ont permis de préparer une proposition de Plan d'action qui répond aux besoins des MO québécois et leurs partenaires de la francophonie canadienne tout en permettant de poursuivre les objectifs de la Politique.

Le Plan d'action 2025-2028 a ainsi été préparé en concertation avec les organismes porte-parole et sectoriels de la francophonie canadienne et les organismes québécois partenaires. Les mesures des MO du gouvernement du Québec responsables ou collaborateurs du Plan d'action 2025-2028 ont été élaborées en concertation avec eux, y compris la hauteur de leur engagement financier, le cas échéant.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

La mise à jour du Plan d'action propose une consolidation des actions qui en simplifie les suivis. Le Plan 2025-2028, en combinant les actions, non seulement diminue le nombre de suivis à faire pour la Direction de la francophonie canadienne du MLF, mais permet surtout de faciliter la reddition de comptes. La simplification du Plan d'action permet ainsi de répondre à l'objectif gouvernemental de réduction de la bureaucratie, tout en maintenant la rigueur requise pour la reddition de compte.

Les MO et partenaires sont déjà familiers avec les mesures dont ils sont responsables et ont mis en place les mécanismes qui leur permettent d'en assurer la mise en œuvre ainsi que la reddition de compte. Ils pourront donc poursuivre leurs activités respectives dès le lancement du Plan d'action 2025-2028. De plus, les rencontres annuelles de gouvernance de la Politique, amorcées dans le Plan 2022-2025, se poursuivront pour chacune des dimensions de la vie en français. Ces suivis permettront de faire les ajustements qui pourraient être nécessaires au cours des trois prochaines années.

9- Implications financières

Des investissements additionnels de 2 M\$ par année pendant 3 ans ont été confirmés dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec. Au total, en incluant ces investissements, le budget total du Plan d'action 2025-2028 sera d'environ 7 M\$ par année, et essentiellement constitué de crédits de transfert.

10- Analyse comparative

Parmi les gouvernements provinciaux au Canada, le Québec est le seul à avoir une politique gouvernementale assortie de Plans d'action concrets à l'égard des minorités linguistiques à l'extérieur de son territoire.

Le ministre responsable de la
Francophonie canadienne,

JEAN-FRANÇOIS ROBERGE